



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés
at
Moni
bel



18074057

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **26 AVR. 2018**

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0422.147.067**

Dénomination

(en entier) : **Maison d'enfants Les Fougères**

(en abrégé) :

Forme juridique : **asbl**

Siège : **Route de la Navinne, 17, 5020 Malonne**

Objet de l'acte : **Modification du C.A.**

Démissions - Nominations - Composition du C.A. (2018)

Les membres de l'asbl se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Namur le 26 mars 2018.

L'assemblée générale sera désignée ci-dessous par l'abréviation A.G. et le conseil d'administration par l'abréviation C.A.

1. L'A.G. a approuvé les comptes pour l'année 2017 et le budget pour l'année 2018, et donné décharge aux administrateurs.

2. L'A.G. a approuvé la démission de son mandat de trésorier au sein du C.A. de :

- Vincent Tallier, rue du Petit Babin, 138 à 5020 Malonne.

3. L'A.G. a désigné les membres du conseil d'administration suivants, en qualité de :

- Président: Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,
- Vice-président: Mme Marie-Jeanne Durgtel (décédée le 23/04/2003), pas de nouvelle désignation,
- Secrétaire: Lionel Tafforeau, rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne,
- Trésorière: Aurélie Moreau, rue Lucien Namèche, 15 à 5000 Namur.

4. L'A.G. a rappelé que les autres membres du conseil d'administration sont:

- Basile Rigaud, route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne,
- Vincent Tallier, rue du Petit Babin, 138 à 5020 Malonne,
- Sylvie Mambour, rue Henri Brosteaux, 26 à 5070 Sart-Saint-Laurent,
- Julian Van Roey, Rue du Ranimé, 58 à 5020 Malonne.

5. L'A.G. a rappelé que les autres membres effectifs de l'assemblée générale sont:

- Dimitri Gustin, Rue du Curnolô, 84 à 5020 Malonne,
- Jessica Marchal, rue du Bransart, 107 à 5020 Malonne,
- Annick Lepot, rue à la Forge, 30 à 5170 Arbre,
- David Thiry, rue Joseph Misson, 25b à 5170 Lesve.

6. L'A.G. a rappelé que les personnes suivantes ont donné leur démission en tant que membres effectifs de l'assemblée générale l'année passée, soit le 30 juin 2017:

- Olivier Moreau, rue du Progrès, 6 à 5000 Namur, (n'est en outre plus chargé de la gestion journalière),
- Simone Absil, rue du Curnolô, 53 à 5020 Malonne.

7. L'A.G. a désigné:

- Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,
- Aurélie Moreau, rue Lucien Namèche, 15 à 5000 Namur,

comme personnes chargées de la gestion journalière et financière, et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

8. L'A.G. a désigné:

- Basile Rigaud, route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne,
 - Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,
- comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et notamment dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Fait ce 26 mars 2018 en double exemplaire

Julien Moreau, Administrateur (Président du C.A.)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2018 - Annexes du Moniteur belge